

« DESSINEZ LA BELGIQUE » – DECEMBRE 2008 REPRESENTATIONS, PERCEPTIONS ET PREFERENCES FEDERALES D'ETUDIANTS UNIVERSITAIRES BELGES FRANCOPHONES

Min Reuchamps, Geoffrey Grandjean, Élodie Flaba et Bernard Fournier
Département de sciences politiques, Université de Liège

« Dessinez la Belgique », telle est l'unique consigne que 234 étudiants universitaires belges francophones ont reçue le 4 décembre dernier. Appliquant consciencieusement cette consigne inhabituelle et très large sur la feuille A4 vierge qui était fournie, certains ont dessiné le contour de la Belgique, d'autres ont complété cette représentation graphique avec certains détails – dont la mer du nord, la frontière linguistique, Bruxelles ou Liège –, d'autres encore ont préféré une représentation plus symbolique en dessinant un lion flamand et un coq wallon.

En plus de dessiner la Belgique, il était demandé aux étudiants de répondre à dix-neuf questions permettant de connaître leurs perceptions et préférences fédérales ainsi que leur éventuel intérêt pour la politique et leurs caractéristiques socio-démographiques. Ainsi, la combinaison des représentations graphiques, d'une part, et les réponses au questionnaire, d'autre part, devrait permettre de mieux comprendre les représentations, les perceptions et les préférences fédérales de jeunes citoyens belges – compréhension nécessaire dans le contexte politique belge et son évolution.

Dans ce court rapport, nous présentons les résultats préliminaires de cette recherche et quelques réflexions. Des analyses approfondies – accompagnées de traitements statistiques plus sophistiqués – des données conduiront dans les prochains mois à la publication de plusieurs articles.*

Sans conteste, le fédéralisme en Belgique fait débat depuis de nombreuses années. Plus précisément les « relations communautaires », comme on les qualifie généralement, alimentent les discussions en familles, entre citoyens mais également dans les médias, des deux côtés de la frontière linguistique. Dans ce contexte, il nous a paru intéressant de mener une expérience inédite : demander à un groupe de citoyens – dans notre cas, des étudiants – de « dessiner la Belgique », tout simplement... Au début d'un cours d'Introduction

à la science politique (rassemblant théoriquement plus de 350 étudiants), les étudiants – présents, soit 234 – ont reçu pour unique consigne de « dessinez la Belgique »¹ sur une feuille A4 vierge qui leur était distribuée. En outre, au verso de cette feuille, étaient posées 19 questions visant à mieux connaître les perceptions et les préférences politiques et fédérales des étudiants ainsi que leur signalement².

Dans ce – court – rapport, nous présentons les résultats préliminaires de cette approche exploratoire du fédéralisme belge combinant cartes mentales et questionnaire – avec des questions fermées, à choix multiples, et des questions ouvertes. Après la description des 234 participants à cette recherche, on s'arrêtera d'abord sur les réponses données graphiquement par les étudiants à notre demande de « dessiner la Belgique » pour ensuite proposer une première lecture des réponses données à la dizaine de questions liées à la politique, au fédéralisme et aux relations communautaires en Belgique afin d'apporter un éclairage original sur cette thématique importante.

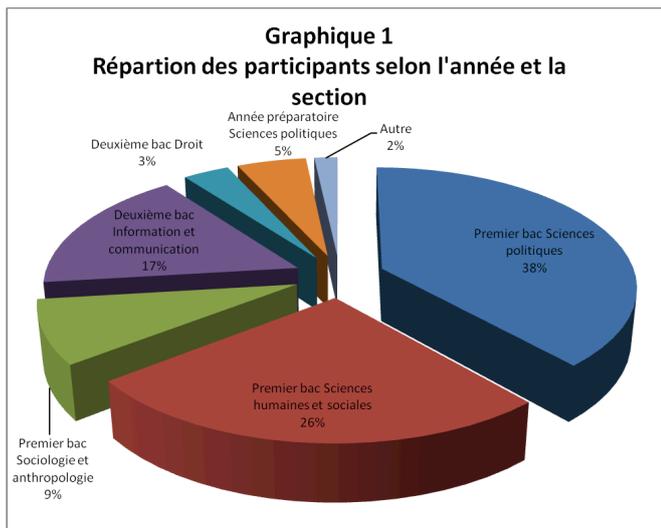
Avouons-le d'emblée, dans la constitution de notre échantillon, nous avons opté pour la facilité en privilégiant les étudiants et plus particulièrement les étudiants qui suivent le cours d'Introduction à la science politique donné par l'un

* Nous tenons à remercier les 234 étudiantes et étudiants qui ont gentiment accepté de jouer le jeu de « dessiner la Belgique » et de répondre au questionnaire – sans aucune contrepartie comme un point de bonus à l'examen, par exemple. Il va sans dire que les réflexions et interprétations faites dans ce rapport n'engagent que les auteurs.

¹ Initialement, la consigne « dessine-moi la Belgique », par analogie à la demande du Petit Prince de se voir dessiner un mouton, avait retenu notre attention. Toutefois, Pierre Kroll et Pierre Bouillon ayant opté en 2007 pour cette phrase pour le titre d'un ouvrage humoristique (Kroll et Bouillon, 2007), nous avons préféré la consigne « dessinez la Belgique ». Ceci dit, cette consigne à l'avantage d'être plus neutre puisque le « moi » n'apparaît plus et de mieux coller avec la réalité universitaire puisque la forme polie est utilisée.

² Il s'agit de quelques questions classiques de signalement : le sexe, l'année de naissance, l'année et la section et, enfin, l'« origine » – en réponse à une question énoncée volontairement large « d'où venez-vous ? ». Faute d'espace et parce que moins pertinentes dans le cadre de cette recherche, nous n'avons posé aucunes questions socio-économiques.

de nous. Au-delà de la facilité, cependant, le choix de ces heureux élus s'explique par trois raisons. Tout d'abord, travailler à partir de populations étudiantes pour mener des recherches en sciences sociales est une pratique courante, pour des raisons de coûts et de facilité évidentes, mais également intéressante car il existe une certaine diversité parmi les étudiants en particulier ceux de première année – même si, force est de constater, l'accès à l'enseignement supérieur est toujours largement dépendante de certains facteurs socio-économiques. C'est pourquoi nous avons opté pour des étudiants majoritairement en première année universitaire et qui n'ont encore suivi que quelques semaines de cours – l'effet de ceux-ci sur leurs perceptions et préférences fédérales peut ainsi être considéré comme limité. Ensuite, même si les étudiants sont issus de six sections qui ne sont pas fort éloignées – elles tiennent toutes des sciences humaines au sens large – (Graphique 1), ils montrent certaines différences comme nous le montrerons par la suite.



Enfin, comme le dispositif méthodologique est expérimental et nécessite que l'ensemble des répondants soit soumis à la même consigne mais également aux mêmes conditions (par exemple, la durée de l'exercice ou le même type de support), la réalisation de l'enquête dans un seul endroit et au même moment constitue un facteur important du protocole de la recherche. D'une manière générale, on peut donc avancer que mener une telle expérience avec des étudiants offre des avantages importants qui viennent contrebalancer l'absence d'un échantillon statistiquement aléatoire et représentatif – à tout le moins, dans le cadre expérimental de cette approche.

Par ailleurs, les 234 participants se divisent en 136 femmes (58 %) et 98 hommes (42 %), dont la

majorité est née en 1990 ou en 1989 (73 %). Ces étudiants viennent de ce qu'on peut qualifier le Grand Liège – la ville de Liège et les communes directement adjacentes comme Ans ou Herstal – pour 44 % d'entre eux, 34 % du reste de la province de Liège, 17 % d'ailleurs en Belgique et 5 % d'ailleurs dans le monde. On a donc affaire à des étudiants liégeois, entendus au sens large, avant tout. C'est avec les caractéristiques de cet échantillon à l'esprit que l'on peut maintenant se tourner vers les résultats de l'enquête.

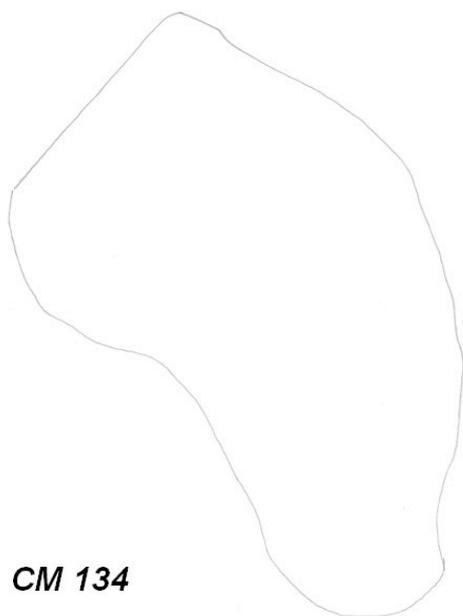
« Dessinez la Belgique » est un exercice mobilisant la technique qualifiée de « cartes mentales » ou, en anglais, « *mind maps* » ou « *mind mapping* ». Les cartes mentales sont peu utilisées en sciences politiques alors qu'elles le sont souvent – et utilement, peut-on ajouter – en géographie, en psychologie, en criminologie et dans d'autres sciences humaines et sociales. Toutefois, nous estimons – et nous ne sommes pas les seuls, voyez à titre d'exemple quelques références à la fin de ce rapport (Breux, 2008 ; Fuller et Chapman, 1974 ; Laponce, 2001) – que cet outil recèle un potentiel inexploité dans l'analyse des représentations territoriales prises sous l'angle politique. On peut, en effet, avancer l'hypothèse que les représentations territoriales influencent les perceptions et les préférences politiques, en général, fédérales, en particulier – et inversement. En d'autres mots, les cartes mentales peuvent être utiles pour capturer les représentations politiques et fédérales des citoyens, qui seraient un indicateur de leur compréhension du fédéralisme belge.

Après cette remarque préliminaire à propos des cartes mentales, entrons sans plus attendre dans le vif du sujet. Si 234 étudiants ont participé à la recherche, les 234 cartes ainsi récoltées diffèrent assez largement. On peut néanmoins regrouper les cartes selon certaines caractéristiques. Premièrement, on a, d'une part, les cartes « cartographiques » qui montrent le tracé – plus ou moins précis – de la Belgique avec – plus ou moins – d'indications (par exemple, CM 134¹ et CM 90)²

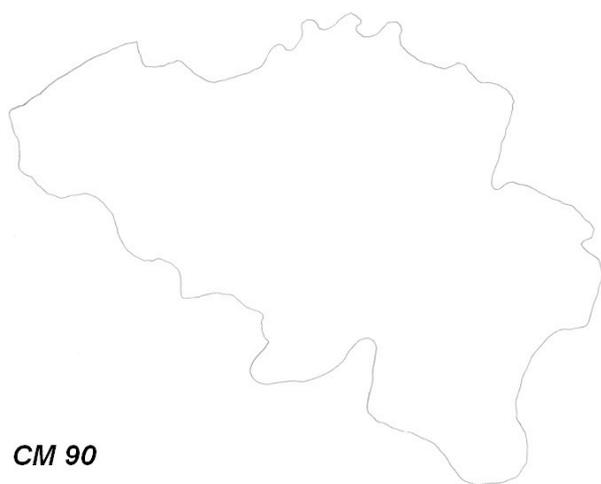
¹ CM signifie carte mentale tandis que le numéro est celui du répondant qui peut ainsi rester anonyme. De plus, nous pourrions analyser chaque carte mentale au regard des réponses au questionnaire et vice-versa.

² Les cartes mentales présentées ici ne constituent qu'une mince sélection des nombreuses cartes récoltées et ne reflètent que partiellement la diversité de celles-ci. En annexe à ce rapport, sont présentées d'autres cartes à titre d'illustration.

et, d'autre part, les cartes « symboliques » qui offrent une réponse plus recherchée à la question « dessinez la Belgique » (notamment CM 80 et CM 81). Bien évidemment, il ne s'agit pas de classer les cartes ou pire, dans le cadre scolaire, de les coter – telle carte serait la plus complète, telle autre serait la plus jolie – mais plutôt d'essayer d'analyser celles-ci et d'en tirer certains enseignements (par exemple, comme nous le verrons par la suite, d'étudier la position de Bruxelles par rapport à la frontière linguistique)¹. Une grande part de la richesse des cartes mentales se trouve dans la diversité des résultats obtenus sur une base spontanée.



CM 134



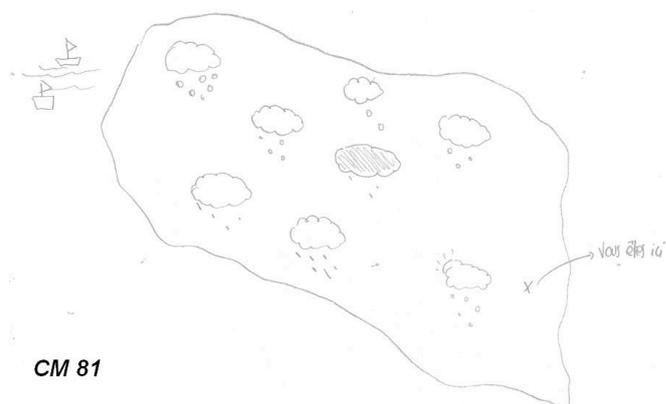
CM 90

¹ Cette riche diversité empêche une analyse purement automatique – ou statistique – des cartes mentales. Il y a donc une certaine part de subjectivité dans toute analyse de cartes mentales. Néanmoins, une grille d'analyse a été établie reposant sur des indicateurs afin de minimiser – ou reculer le seuil de – la subjectivité. Dans ce rapport, faute d'espace, nous ne pourrions pas nous attarder sur l'analyse en profondeur des « dessins de la Belgique ».

Si on opère un décompte rapide de ces deux grands types de cartes mentales, on obtient 144 cartes avec un simple contour et 86 cartes, soit des cartes présentant certains détails soit des cartes plus « symboliques ».



CM 80

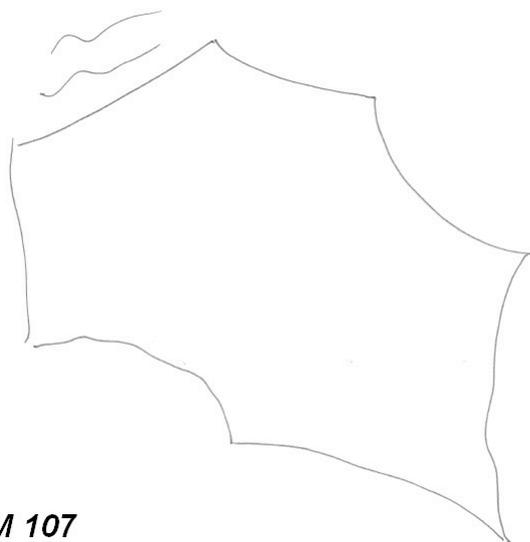


CM 81

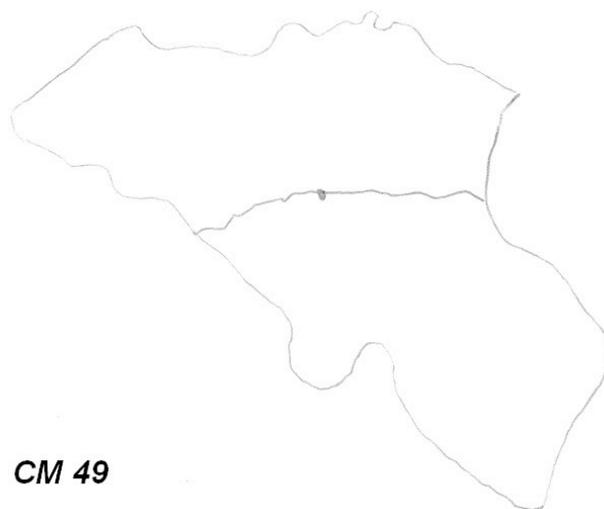
Deuxièmement, lorsque l'on explore les cartes d'inspiration géographique (celles montrant au moins le contour de la Belgique et éventuellement augmentée de détails géographiques et/ou politiques), deux indicateurs peuvent être constitués². D'abord, la présence de la frontière linguistique ou non. Au total, sur les 234 cartes mentales, 160 ne montrent pas le tracé de la frontière linguistique (par exemple, CM 107) tandis que 68 l'indiquent (CM 74) et que 6 ne peuvent entrer sous cette classification (comme CM 209).

² Les cartes symboliques, quant à elles, nécessitent généralement une analyse individuelle ; l'utilisation d'indicateurs dans leur cas est moins utile puisque ces cartes, par définition, tendent à mobiliser de nombreux éléments.

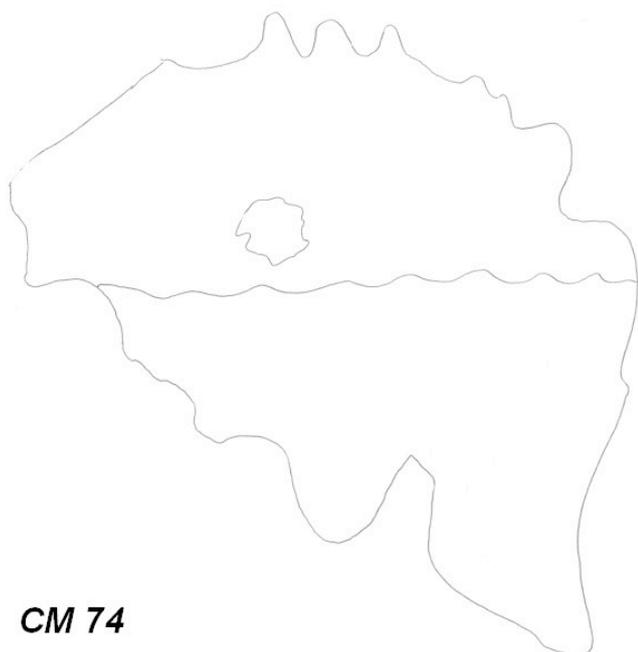
géographique, au nord de cette frontière (par exemple, CM 154).



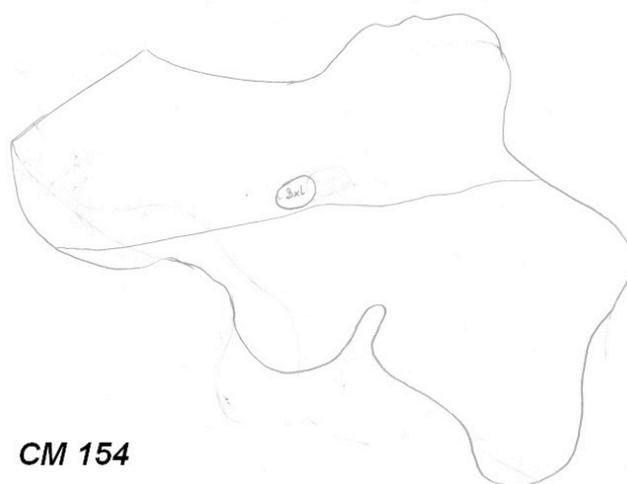
CM 107



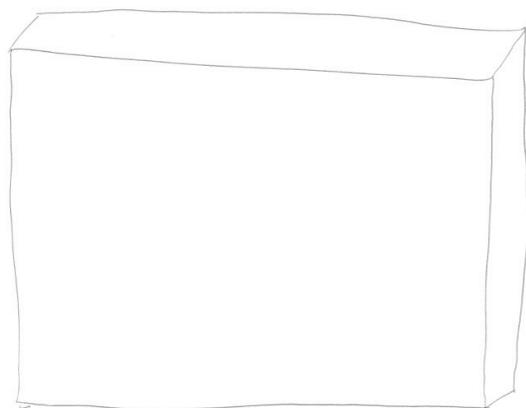
CM 49



CM 74



CM 154



CM 209

CECI EST UNE BOÎTE. LA BELGIQUE QUE L'ON VEUT EST DEDANS.

Ensuite, c'est la place de Bruxelles sur la carte qui peut retenir l'attention. En effet, certaines cartes placent la capitale sur la frontière linguistique (comme CM 49) alors que d'autres la situent, comme il se doit si l'on suit la logique

Toutefois, il s'agit ici d'éviter tout jugement de ce qui est correct et de ce qui ne l'est pas. En effet, la logique même des cartes mentales – et donc leur qualité – est de laisser totale liberté à leur dessinateur et celui-ci est libre de représenter quelque chose de réel ou non, à l'échelle ou non, avec plus ou moins de détails ou non, etc. Le rôle du chercheur est ensuite d'interpréter la carte en tenant compte de cette totale liberté. Ainsi, lorsque Bruxelles est placée sur la frontière linguistique, plutôt que d'interpréter ce choix comme une erreur ou une méconnaissance de la réalité géographique et politique belge – puisque Bruxelles est enclavée dans le territoire flamand – on peut proposer comme piste d'explication que ce choix renvoie à la réalité fédérale belge où Bruxelles, capitale de la Belgique, se trouve au centre du pays, au milieu des relations communautaires entre Flandre et Wallonie. Dans cette perspective, on pourrait avancer l'hypothèse – qui devrait être vérifiée, bien évidemment – que certains répondants flamands placeraient Bruxelles également sur la frontière

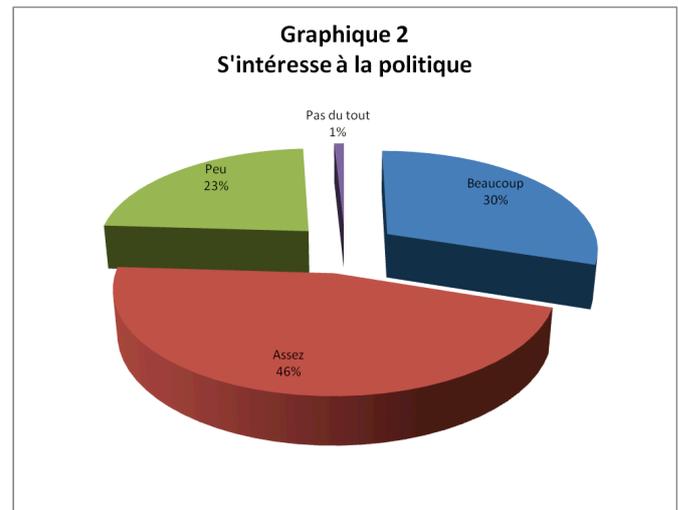
linguistique signalant le rôle central de Bruxelles dans la réalité fédérale belge¹.

Troisièmement, bien que nous ayons évoqué l'ébauche d'une grille d'analyse pour interpréter systématiquement les cartes mentales que nous avons récoltées, pour la plupart d'entre elles, une double interprétation analytique est effectuée : l'une basée sur la grille d'analyse et l'autre sur l'étude individuelle de chaque carte. Les « dessins de la Belgique » sont avant tout des données qualitatives qui méritent dès lors une interprétation qualitative adéquate même si une certaine formalisation de l'analyse peut apporter une perspective intéressante, comme nous venons de le suggérer. Enfin, les cartes mentales peuvent également être lues en lien avec les réponses données au questionnaire par chaque dessinateur². Sans entrer dans les croisements possibles entre les deux types de données – ce sera l'objet de nos prochaines publications –, nous allons maintenant présenter les résultats préliminaires des données quantitatives.

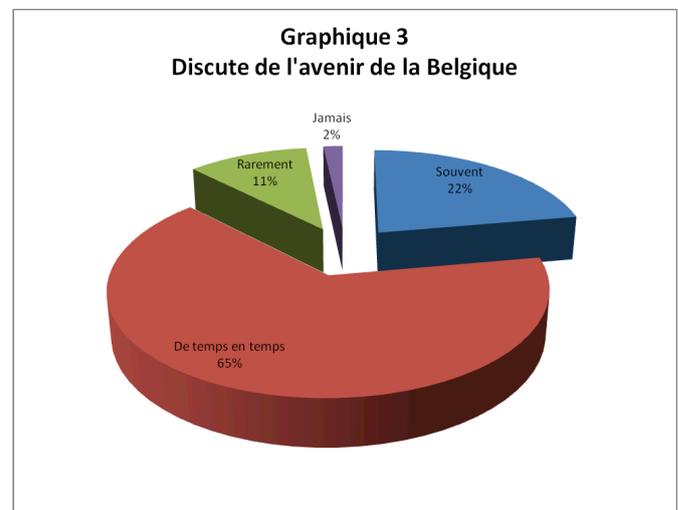
Après avoir « dessiné la Belgique », les 234 étudiants ont répondu aux 19 questions d'un questionnaire visant à mesurer leurs perceptions et préférences fédérales, leurs sentiments d'appartenance, leur intérêt politique ainsi qu'à obtenir quelques données de signalement, comme nous l'avons expliqué ci-dessus. Ces questions sont tirées de la recherche doctorale que l'un d'entre nous mène sur le fédéralisme en Belgique et au Canada³.

Pour commencer l'exploration des résultats obtenus, arrêtons-nous sur la mesure de deux indicateurs d'intérêt politique parmi les étudiants interrogés. Le premier repose sur la question classique « Vous intéressez-vous à la politique ? » qui offre une échelle en quatre modalités de réponses (beaucoup, assez, peu, pas du tout). Sans surprise – au vu de leur orientation d'étude –, les répondants montrent un fort intérêt pour la

politique (Graphique 2).



Cette répartition est, en fait, la proportion inverse que l'on trouve au sein de l'ensemble de la population où un tiers de personnes s'intéresse à la politique contre deux tiers qui ne s'y intéressent pas⁴. Ce haut taux d'intérêt politique s'explique, comme nous l'avons dit, par l'orientation des étudiants dont un certain nombre d'entre eux étudient les sciences politiques⁵. Un second indicateur d'intérêt politique, entendu au sens large, vient compléter ce portrait. Le Graphique 3 montre qu'une large majorité des répondants discutent de temps en temps voire souvent de l'avenir de la Belgique.



Par ailleurs, on ne sera pas nécessairement surpris de noter qu'il y a plus d'individus qui discutent souvent ou de temps en temps de l'avenir de la Belgique (87 %) que de personnes qui sont beaucoup ou assez intéressées à la politique

¹ Sur la place et le rôle de Bruxelles dans l'architecture fédérale belge, on pourra notamment consulter Reuchamps, 2008a.

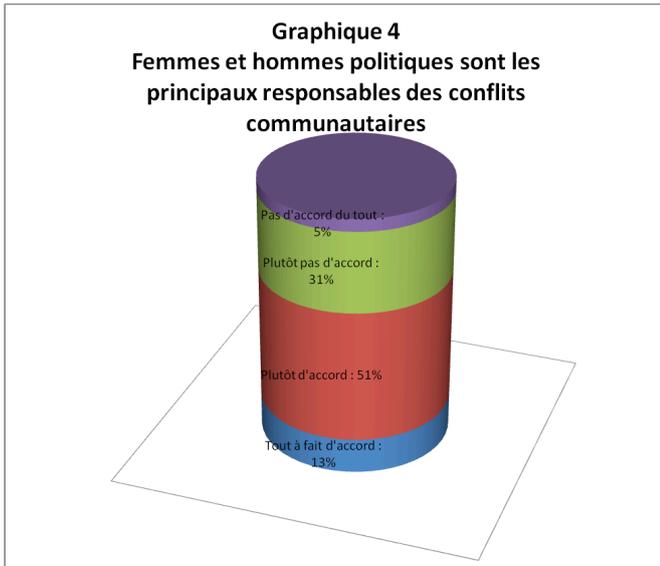
² Comme nous avons demandé aux participants de « dessiner la Belgique » sur le recto laissé vierge du questionnaire, il est aisé de lier les deux types de données – par ailleurs, au moment de réaliser le dessin, nous n'avons pas précisé que chaque personne devrait ensuite répondre à un questionnaire afin d'influencer le moins possible le « dessin de la Belgique ».

³ La bibliographie reprend certaines publications qui présentent les premiers résultats de cette recherche, voyez notamment Reuchamps, 2008b.

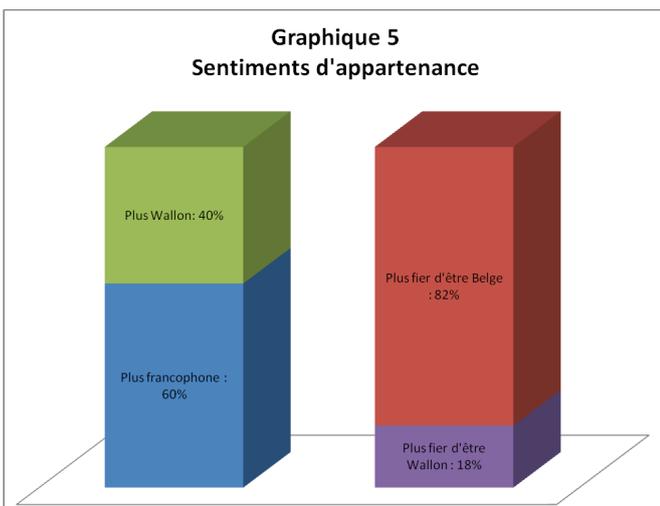
⁴ Pour des plus longues réflexions sur la (dé)politisation des citoyens, des plus jeunes d'entre eux en particulier, nous permettons de renvoyer à nos recherches sur le sujet (Fournier, 2007 ; Fournier et Reuchamps, 2008).

⁵ Il faut également rappeler que le questionnaire a été passé au début d'un cours d'Introduction à la science politique.

(76 %). En effet, pour certains la politique est connotée négativement, ce qui en diminue son intérêt. La question de l'avenir de la Belgique, quant à elle, semble plus honorable que la politique « politicienne ». Dans cette perspective, on peut combiner ces deux dimensions au sein d'une même question : est-ce que les femmes et hommes politiques sont les principaux responsables des conflits communautaires ? Comme le montrent les résultats du Graphique 4, une majorité des répondants estiment qu'ils jouent un rôle important dans les conflits communautaires.



À côté d'indicateurs d'intérêt politique, nous avons cherché à mesurer les sentiments d'appartenances des étudiants à l'aide de deux questions¹ : si les répondants se sentent plus francophone que Wallon et s'ils sont plus fiers d'être Wallon que belge (Graphique 5).



¹ La mesure des identités est un exercice périlleux. Les chercheurs en sciences sociales ont développé différentes échelles. Dans ce rapport, nous n'aurons malheureusement pas l'espace pour nous attarder longuement sur cette question.

On le voit directement la fierté belge domine la fierté wallonne (graphique de droite), ce qui n'est pas vraiment une surprise. Cela dit, il ne faudrait pas tellement y voir une hostilité envers la Wallonie en général mais plutôt la domination du sentiment – voire de la fierté – belge partagée par bon nombre de francophones. « On est belge avant tout », semble être la maxime identitaire de nombreux répondants. Quand on passe ensuite à la proportion sentiment francophone-sentiment wallon (graphique de gauche), la répartition est plus équilibrée avec 60 % des participants qui se sentent francophone. Derrière ce sentiment, toutefois, se cachent au moins deux réalités différentes : la réalité francophone en Belgique « je suis Belge francophone » et la réalité francophone linguistique « je parle le français ». On peut également ajouter à ces réflexions que les sentiments d'appartenance sont souvent multiples et complémentaires et que les identités peuvent varier selon les contextes.

Continuant notre exploration des réponses données au questionnaire et en guise d'introduction à la thématique centrale de celui-ci – les perceptions et préférences fédérales –, arrêtons-nous sur la question de la répartition néerlandophones-francophones en Belgique. Si un grand nombre de répondants sait qu'il y a une majorité de néerlandophones (83 %), 17 % ne (re)connaissent pas cette réalité démographique. Nous l'avons montré par ailleurs², la mesure des connaissances politiques n'est pas un exercice aisé et peut s'avérer rapidement limité. Au-delà des connaissances proprement dites, l'étude des perceptions est particulièrement pertinente pour appréhender la manière dont les citoyens comprennent le système politique dans lequel ils vivent. Tel est l'objet des prochaines sections.

Depuis la fin des années 1960, la Belgique s'est transformée progressivement d'un État unitaire en un État fédéral – et l'évolution est toujours en cours. La grande différence entre un État unitaire et un État fédéral est la répartition de la souveraineté – ou en d'autres mots du pouvoir de gouverner et donc de faire des lois – entre plusieurs ordres ou niveaux de gouvernements qui caractérise le second. Ainsi, la Belgique se compose d'une Autorité fédérale, des Communautés et des Régions. Cette structure fédérale a été adoptée au fil des ans pour – tenter de – résoudre les conflits entre les deux grandes communautés linguistiques du pays. Cette

² Voyez à cet égard Fournier et Reuchamps, 2008.

description – largement simplifiée, faut-il le préciser¹ – offre ainsi la toile de fond des questions sur les perceptions des étudiants du fédéralisme en Belgique.

Une première interrogation peut être la question de la satisfaction à l'endroit du système fédéral belge. Dans le même ordre d'idées mais avec une nuance importance, on peut poser la question de savoir si le système fédéral belge est la meilleure solution pour la coexistence pacifique (Tableau 1).

Tableau 1
Le système fédéral belge est satisfaisant et est la meilleure solution pour la coexistence pacifique
(en pourcentage)

Le système fédéral belge est...	Tout à fait/plutôt d'accord	Pas/plutôt pas d'accord
... satisfaisant	33	67
... la meilleure solution pour la coexistence pacifique	55	45

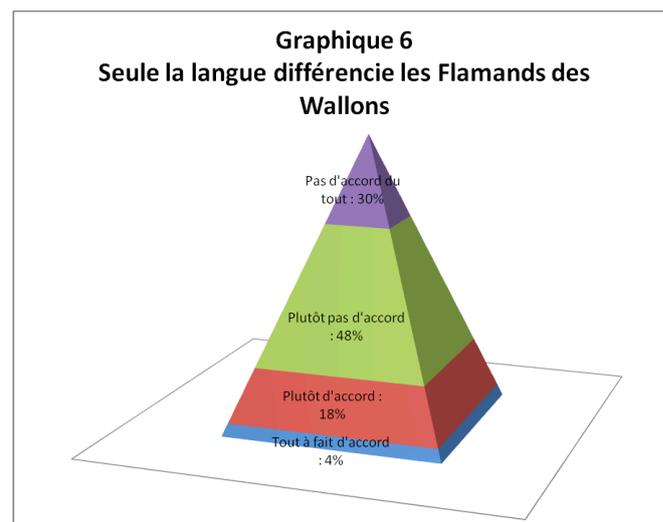
N pour la première question = 232 ; N pour la seconde question = 229.

Le total ne correspond pas toujours à 100 à cause des arrondis.

Les résultats à ces deux questions se révèlent assez différents. En effet, si le système fédéral ne donne pas satisfaction (seulement 33 % en sont plutôt ou tout à fait satisfaits), celui-ci est néanmoins vu, par une courte majorité (55 %), comme la meilleure solution pour assurer la coexistence pacifique en Belgique. Cette distinction trouve son explication dans ce que nous qualifions « les deux sens négatifs du fédéralisme » pour les Belges francophones. D'une part, le fédéralisme est vu par un certain nombre de citoyens francophones comme la moins mauvaise solution pour sauver la Belgique². En d'autres termes, on peut résumer ce premier sens négatif – mais moins négatif que le suivant – comme « pour maintenir une Belgique unie, un système fédéral est nécessaire mais son fonctionnement ne donne pas entière satisfaction, loin de là ». Idéalement, les francophones préféreraient un système unitaire ou en tout cas un système plus simple – et plus efficace – que le système fédéral. D'autre part, les

mêmes citoyens voient également dans le fédéralisme la voie irrémédiable vers le séparatisme, vers la séparation de la Belgique ; pour eux, « fédéralisme = séparatisme », c'est le second sens négatif du fédéralisme. Ces deux « sens » du fédéralisme se retrouvent très souvent et simultanément dans le discours des citoyens francophones. On pourrait s'étonner de ne pas trouver un sens positif donné au fédéralisme ; celui-ci pourrait aller comme suit : « le fédéralisme est la meilleure voie pour organiser le vivre-ensemble des deux grandes communautés linguistiques ; sans un tel système fédéral, il serait difficile d'organiser un tel vivre-ensemble alors que vivre dans un pays où il y a plusieurs cultures est une richesse ». Cependant, on entend rarement un tel discours.

Les relations entre néerlandophones et francophones ou entre Flamands et Wallons³ sont au cœur de la dynamique fédérale en Belgique. Mais est-ce que seule la langue différencie ces deux groupes ?



Le Graphique 6 indique qu'une grande majorité des répondants (78 %) estime que la différence entre Flamands et Wallons n'est pas uniquement linguistique. Toutefois, dans notre questionnaire nous n'avons pas demandé quelles sont ces différences – ce sera pour une prochaine

¹ Un ouvrage à paraître au printemps 2009 revient sur les fondements du fédéralisme belge – et canadien –, voyez Fournier et Reuchamps, 2009. Sur les relations entre les deux communautés linguistiques au sommet de l'État, on pourra notamment consulter Reuchamps, 2007.

² Et, doit-on préciser, la définition de la Belgique serait sûrement fort différente de celle que donnerait une majorité de néerlandophones, mais nous n'avons pas de données pour confirmer ou infirmer cette hypothèse.

³ C'est une question épineuse que doit affronter tout chercheur sur le fédéralisme belge : comment présenter la dualité – dominante – belge ? Faut-il parler en termes de néerlandophones et de francophones ou plutôt en termes de Flamands et de Wallons ou encore en combinant Flamands et francophones (parfois écrit avec une majuscule) ? La réponse varie... et il n'est pas possible d'apporter une réponse précise dans ce rapport. Mentionnons que Bruxelles et la Communauté germanophone participent également à la dynamique fédérale, même si nous y avons accordé peu d'attention.

recherche. Nous avons cependant poussé la réflexion plus loin d'un point de vue politique et avons demandé, d'une part, s'il est normal de revendiquer plus d'autonomie pour la Flandre et, d'autre part, si les francophones doivent accepter quelques revendications flamandes pour sauvegarder le pays (Tableau 2).

Tableau 2
Il est normal de revendiquer plus d'autonomie pour la Flandre et les francophones doivent accepter quelques revendications flamandes pour sauvegarder le pays
(en pourcentage)

	Tout à fait/plutôt d'accord	Pas/plutôt pas d'accord
Normal de revendiquer plus d'autonomie pour la Flandre	30	70
Accepter quelques revendications flamandes pour sauvegarder le pays	53	47

N pour la première question = 233 ; N pour la seconde question = 231.

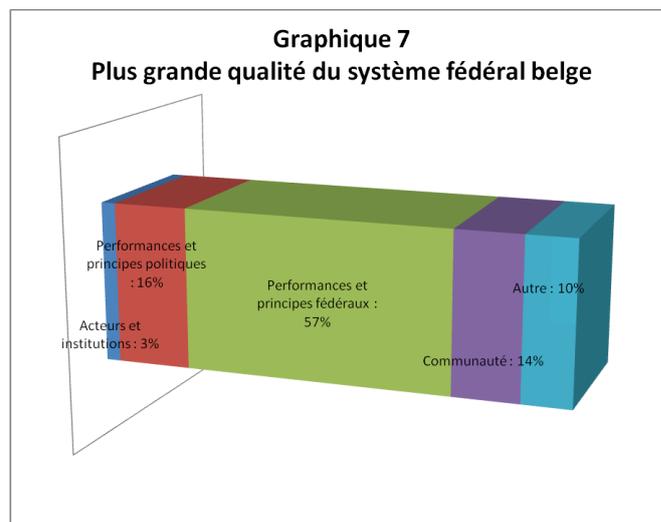
Le total ne correspond pas toujours à 100 à cause des arrondis.

À nouveau, les résultats sont contrastés. 70 % des étudiants n'acceptent pas vraiment l'idée qu'il soit normal de revendiquer plus d'autonomie pour la Flandre. Cela dit, lorsque la question est plus pragmatique, ils sont une courte majorité (53 %) à dire que les francophones doivent accepter quelques revendications flamandes pour sauvegarder le pays. Cette position fait écho aux deux sens négatifs du fédéralisme évoqués ci-dessus. On sent également une certaine radicalité de la part des répondants à l'égard des revendications flamandes ; ainsi, 40 % des participants à l'enquête estiment qu'il n'est pas normal de revendiquer plus d'autonomie pour la Flandre et qu'il ne faut pas accepter quelques revendications flamandes pour sauvegarder le pays¹.

Pour compléter le portrait des perceptions fédérales des répondants, nous leur avons posé deux questions ouvertes – par contraste aux questions fermées, c'est-à-dire à choix multiples. Les questions étaient les plus simples et ouvertes possibles. Selon vous, quelle est la plus grande qualité du système fédéral belge actuel ? Selon vous, quel est le plus grand défaut du système fédéral belge actuel ? Sans surprise, nous avons reçu une grande diversité de réponses. Pour faciliter l'interprétation de celles-ci, nous les avons

regroupées en quelques catégories.

Ainsi, les 164 réponses² apportées à la première question ont été réparties, par nos soins, en cinq catégories (Graphique 7) : *acteurs et institutions* (par exemple, « Les différents partis francophones et néerlandophones »³) ; *performances et principes politiques* (par exemple, « La démocratie » ou « Le multipartisme ») ; *performances et principes fédéraux* (par exemple, « très égalitaire vis-à-vis des deux principales communautés » ou « Protection de la minorité » ou encore « compromis ») ; *communauté* (par exemple, « L'unité » ou « C'est un espace de dialogue quotidien entre communautés ») ; *autre* (par exemple, « Il est là » ou « Etre neutre »).

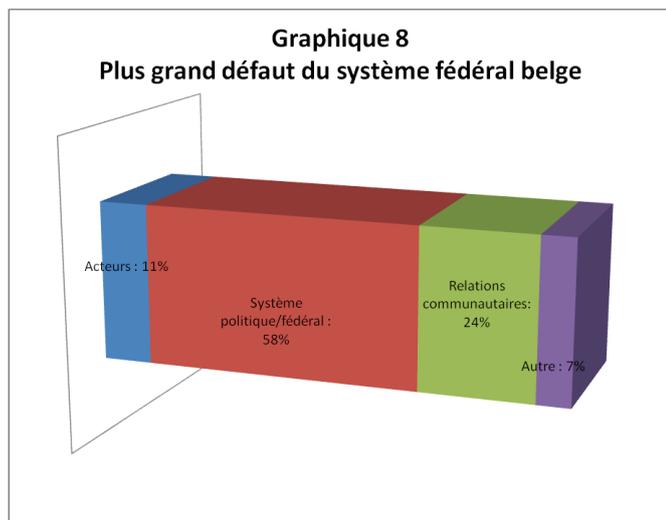


Nous avons effectué la même opération pour la seconde question mais en recourant à quatre catégories cette fois (Graphique 8) : *acteurs* (par exemple, « Les partis flamands sans vrai programme qui ne font RIEN une fois au pouvoir » ou « L'incompétence des gens élus qui dirigent... ») ; *système politique/fédéral* (par exemple, « Trop complexe », « Répartition des pouvoirs entre les régions », ou encore « Trop de partis politiques ») ; *relations communautaires* (par exemple, « Il renforce la division entre Flamands et Francophones », « L'orgueil Flamand » ou « Ses préoccupations communautaires plutôt qu'économiques ») ; *autre* (par exemple, « Sujets traités de moindre importance par la population » ou « Aucune solutions ne sont jamais apportées aux problèmes »).

² 70 participants n'ont pas répondu à cette question – et 63 à la seconde question.

³ Les exemples donnés ont été pris à titre illustratif parmi les réponses classées dans cette catégorie. Par ailleurs, nous avons reproduit la réponse exacte donnée par chaque répondant – faute(s) d'orthographe éventuellement comprise(s).

¹ Ce pourcentage est obtenu en croisant les deux questions ; ces calculs ne sont toutefois pas repris ici.



Que ressort-il de ces résultats ? Tout d'abord, 20 % des répondants n'ont répondu à aucune des deux questions tandis que 15 % ont répondu à une seule des deux. Il semble que cela ne soit pas aisé de donner spontanément une qualité et un défaut du système fédéral. En outre, lorsqu'une réponse est donnée, on a parfois l'impression qu'elle est plus une caractéristique du système politique que du système fédéral à proprement dit, par exemple, « Le multipartisme » ou « La démocratie » – concédons, toutefois, que la différence entre système politique et système fédéral dans le cas belge est un peu artificielle puisque le système fédéral est partie intégrante du système politique. Ensuite, les qualités qui ressortent de la première question sont souvent liées à la « pacification communautaire » au sens large (le « compromis à la belge ») et en particulier à l'égalité assurées par le système fédéral entre néerlandophones et francophones. Les défauts, quant à eux, trouvent leur origine dans le système lui-même (sa complexité et son coût sont souvent cités) ainsi que, dans une moindre mesure, dans les relations communautaires difficiles. Enfin, ce qui retiendra notre attention au vu de ces qualités et ces défauts est la « non relation » entre la qualité de pacification communautaire et le défaut de la complexité. En effet, c'est justement l'instauration d'un système complexe (notamment avec un double système d'entités fédérées) qui a permis la pacification communautaire en Belgique¹. Ainsi, un exercice de clarification semble important afin de donner des clés de compréhension du système politique/fédéral aux citoyens – et peut-être que cette tâche devrait être prise en charge par les politologues eux-mêmes...

Après ce tour d'horizon des perceptions, il est temps de passer aux préférences fédérales

proprement dites. Depuis plusieurs années, des sondages (commandités par les médias ou effectués par des chercheurs) étudient les préférences pour l'avenir de la fédération belge. Nous appuyant sur ces recherches, nous avons posé une seule question, « Quelle politique pour la Belgique souhaitez-vous ? », proposant sept scénarios différents (Tableau 3a).

Tableau 3a
Préférence politique pour la Belgique
(7 scénarios)

(en fréquence et en pourcentage)

	Fréquence	Pourcentage
Davantage de compétences pour les Régions et les Communautés	22	10
Le rétablissement de l'État belge unitaire	55	24
Le statu quo de l'État fédéral actuel	16	7
Moins de compétences pour les Régions et les Communautés	22	10
La scission de la Belgique	4	2
L'adaptation de l'État fédéral avec certaines compétences vers les Régions et les Communautés et d'autres vers le niveau fédéral	90	39
Je ne sais pas	20	9

N = 229 (colonne de gauche)

Le total ne correspond pas toujours à 100 à cause des arrondis.

C'est l'adaptation de l'État fédéral – avec certaines compétences vers les Régions et les Communautés et d'autres vers le niveau fédéral – qui remporte le plus grand nombre de suffrages (90 représentant 39 %). Ensuite vient, dans des proportions similaires à celles que l'on retrouve dans l'ensemble de la population, le rétablissement de l'État belge unitaire (24 %). Après ces deux scénarios, se trouvent à égalité deux scénarios opposés avec 10 % chacun : davantage de compétences pour les Communautés et les Régions, d'une part, moins de compétence pour les Communautés et les Régions, d'autre part. Le scénario suivant est un peu particulier puisque qu'il s'agit de la catégorie des répondants qui ne savent pas (9 %). Viennent enfin deux scénarios très différents : le statu quo de l'État fédéral actuel (7 %) et la scission de la Belgique (2 %). Cette présentation en sept scénarios montre une grande diversité parmi les répondants. Il n'y a donc pas de « front francophone » uni derrière un seul scénario. Le Tableau 3b clarifie la situation des préférences en regroupant les scénarios pour obtenir quatre

¹ Voyez notamment Deschouwer, 2005.

scénarios (3 + 1).

Tableau 3b
Préférence politique pour la Belgique
(4 scénarios)
(en fréquence et en pourcentage)

	Fréquence	Pourcentage
Préférence pour davantage d'autonomie pour les Régions et les Communautés ⁽¹⁾	26	11
Préférence pour le statu quo ou l'adaptation de l'État fédéral ⁽²⁾	106	45
Préférence pour moins d'autonomie pour les Régions et les Communautés ⁽³⁾	77	33
Pas de préférence ⁽⁴⁾	25	11

N = 234 (colonne de gauche)

Le total ne correspond pas toujours à 100 à cause des arrondis.

⁽¹⁾ Davantage de compétences pour les Régions et les Communautés & La scission de la Belgique

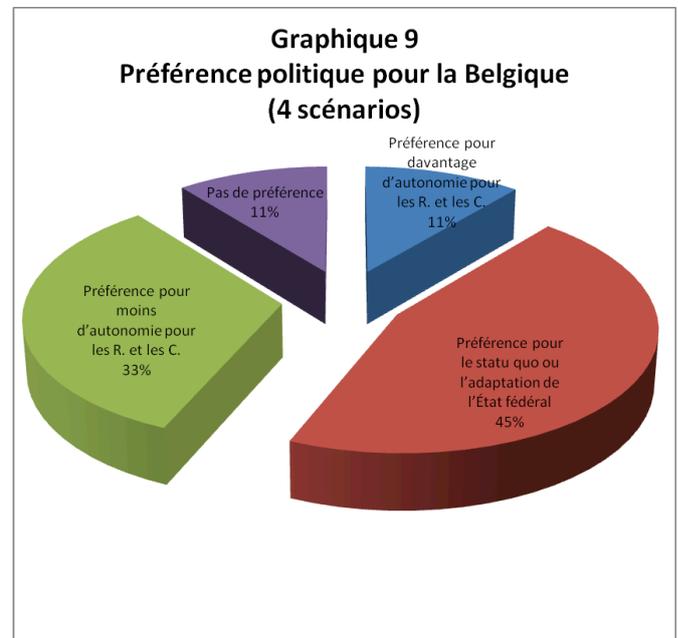
⁽²⁾ Le statu quo de l'État fédéral actuel & L'adaptation de l'État fédéral avec certaines compétences vers les Régions et les Communautés et d'autres vers le niveau fédéral

⁽³⁾ Le rétablissement de l'État belge unitaire & Moins de compétences pour les Régions et les Communautés

⁽⁴⁾ Je ne sais pas & Sans réponse

Regroupés en 3 + 1 scénarios, la lecture des préférences en devient plus aisée (Graphique 9). D'une part, on a un dixième de notre échantillon qui n'a pas de préférence. Il ne faudrait pas minimiser un tel groupe car dans un système politique complexe (nombre de répondants s'accordent pour le dire) il n'est pas étonnant – et il est même *normal* – que certains citoyens n'aient pas de préférence. Ce constat doit nous rappeler l'importance d'informer – le plus objectivement possible – les citoyens sur les tenants et les aboutissants du fédéralisme en Belgique. D'autre part, trois autres scénarios se font face et ils sont bel et bien en opposition. Le moins courtisé d'entre eux est sans surprise la préférence pour davantage d'autonomie pour les Régions et les Communautés (11 %). Cela montre toutefois que certaines personnes sont favorables à une plus grande autonomie régionale et communautaire et que tous les francophones ne sont pas opposés à cette volonté souvent associée aux revendications flamandes. Les deux autres scénarios regroupent 78 % des répondants. Un peu plus de la moitié d'entre eux souhaitent rester dans un cadre fédéral amélioré et donc, si on suit pleinement cette logique, accepteraient une réforme de l'État visant à améliorer le fonctionnement du système fédéral. Bien que le troisième scénario recueille un tiers des suffrages, il n'est pas réalisable dans le contexte belge. En effet, si le rétablissement de l'État belge

unitaire est tout simplement impossible (il ferait fi de la reconnaissance de la diversité linguistique et culturelle en Belgique qui n'a pu être reconnue que par l'instauration d'un modèle fédéral), les transferts, d'une certaine ampleur, de compétences appartenant actuellement aux Régions et aux Communautés vers l'État fédéral est également irréaliste¹. La Flandre mais également les autres entités fédérées s'y opposeraient farouchement. Finalement, parmi ces trois scénarios, le seul qui soit réaliste et acceptable pour un grand nombre de francophones (le statu quo ou l'adaptation de l'État fédéral) est le scénario minimalement acceptable pour un grand nombre de néerlandophones. On sent ici toute la tension qui entoure les discussions – communautaires – autour d'une prochaine réforme de l'État.



Nous voilà arrivé au terme de notre approche exploratoire du fédéralisme belge basée sur une enquête auprès de 234 étudiants belges francophones. Que retenir de cette étude inédite combinant cartes mentales et questionnaires ?

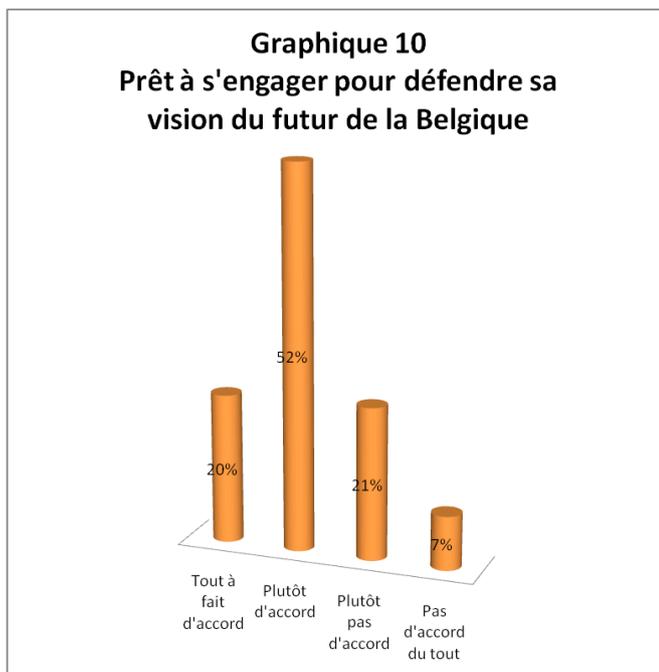
La demande de « dessinez la Belgique » a mené à des représentations de la Belgique très intéressantes : certaines étant cartographiques, d'autres étant symboliques. Une riche variété de « dessins de la Belgique » a ainsi été recueillie. Dans les prochaines semaines, ceux-ci pourront être analysés au regard des réponses données au questionnaire que nous avons rapidement évoquées

¹ La re-fédéralisation de certaines compétences limitées (comme la coopération au développement) entre dans le cadre du scénario 2 (préférence pour le statu quo ou l'adaptation de l'État fédéral).

dans ce rapport. L'ensemble des résultats offre une image multiforme des perceptions et des préférences fédérales des répondants. La vision de l'avenir de la Belgique et de quel scénario suivre illustrent bien cette diversité de points de vue.

Une autre grande tendance qui ressort de notre étude – toute préliminaire soit-elle – est l'importance de permettre aux citoyens de bien comprendre le système fédéral dans lequel ils vivent. À certains égards, on a l'impression que le fédéralisme belge est incompris. Il reste donc beaucoup de travail de clarification à faire et une partie de celui-ci peut certainement venir des politologues.

En guise de conclusion, tournons-nous vers la dernière proposition/question du questionnaire : « pour défendre votre vision du futur de la Belgique, vous êtes prêt à vous engager dans un groupe qui défend vos idées » (Graphique 10).



Ainsi plus de 70 % des participants sont prêts à s'engager pour défendre leur vision du futur de la Belgique. Ce potentiel de mobilisation est loin d'être négligeable et laisse augurer une saine dynamique démocratique pour les années à venir...

* * *

*

Si vous désirez en savoir plus sur cette recherche, n'hésitez pas à nous contacter :

Min Reuchamps, Geoffrey Grandjean, Élodie Flaba et
Bernard Fournier
Département de Sciences politiques, Faculté de Droit
Université de Liège

Min.Reuchamps@ulg.ac.be

+32(0)4/366.30.23

Geoffrey.Grandjean@ulg.ac.be

+32(0)4/366.30.23

e.flaba@ulg.ac.be

+32(0)4/366.42.59

Bernard.Fournier@ulg.ac.be

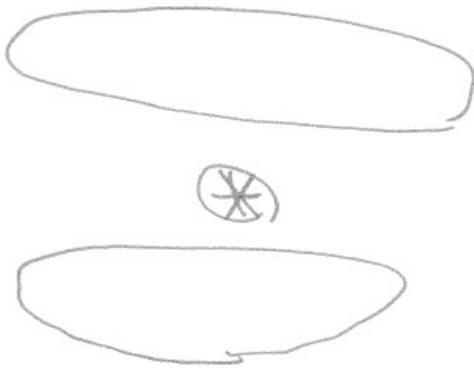
+32(0)4/366.30.41

Bibliographie

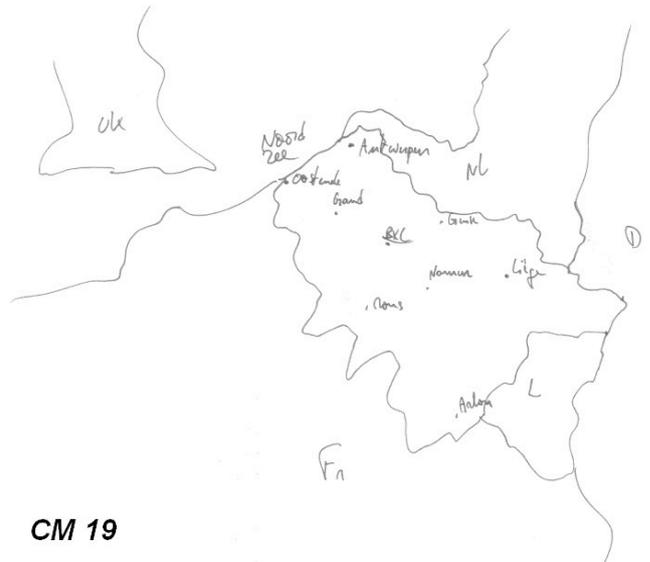
- Breux, Sandra. « Représentations territoriales et engagement public individuel : premières explorations », *Politique et Sociétés* 27, no. 3 (à paraître en 2008).
- Deschouwer, Kris. « Kingdom of Belgium », in *Constitutional Origins, Structure, and Change in Federal Countries*, John Kincaid et G. Alan Tarr (dir.). Montréal et Ithaca : McGill-Queen's University Press, 2005, pp. 49-75.
- Kroll, Pierre et Pierre Bouillon. *Dessine-moi la Belgique. Pour comprendre l'ambiance et les enjeux avant d'aller voter*. Bruxelles : Éditions Luc Pire, 2007.
- Fournier, Bernard. « Le mythe de la dépolitisation de la jeunesse », *Revue de la Faculté de droit de l'Université de Liège*, no. 2 (2007) : 295-299.
- Fournier, Bernard et Min Reuchamps. « Quelques mesures de la connaissance politique des jeunes Liégeois », *Revue de la Faculté de droit de l'Université de Liège* 53, no. 3 (2008) : 371-383.
- Fournier, Bernard et Min Reuchamps (dir.). *Le fédéralisme en Belgique et au Canada : un dialogue comparatif sociopolitique*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Université, coll. « Ouvertures sociologiques », à paraître en 2009.
- Fuller, Gary et Murray Chapman. « On the Role of Mental Maps in Migration Research », *International Migration Review* 8, no. 4 (1974) : 491-506.
- Laponce, Jean. « Le centre du monde : icône ou carrefour ? », *International Review of Sociology/Revue Internationale de Sociologie* 11, no. 3 (2001) : 299 - 307.
- Reuchamps, Min. « La parité linguistique au sein du conseil des ministres », *Res Publica* 49, no. 4 (2007) : 602-627.
- Reuchamps, Min. « La parité linguistique au sein des « gouvernements » bruxellois », *Revue de la Faculté de droit de l'Université de Liège* 53, no. 2 (2008a) : 181-199.
- Reuchamps, Min. « Mini-assemblées citoyennes sur l'avenir du fédéralisme canadien », *Revue parlementaire canadienne/Canadian Parliamentary Review* 31, no. 4 (2008b) : 15-19.

* * *

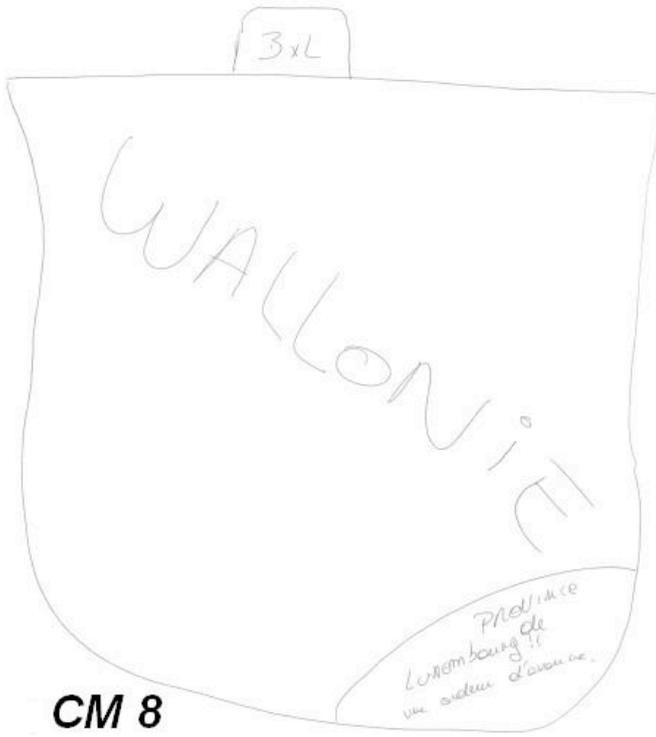
Quelques autres exemples de cartes mentales récoltées lors de l'expérience « Dessinez la Belgique »



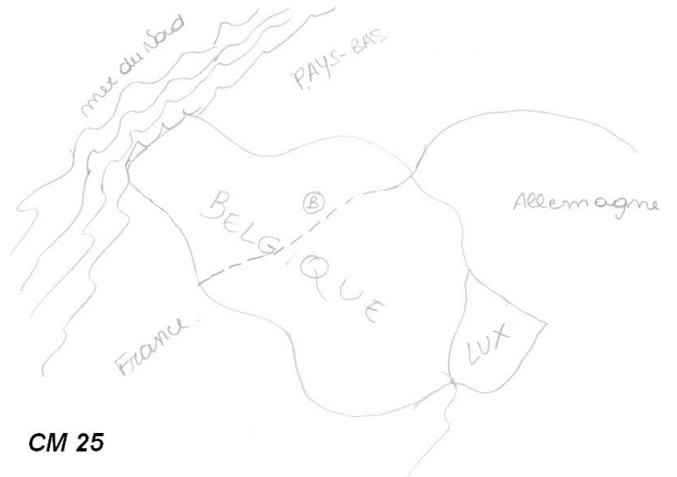
CM 3



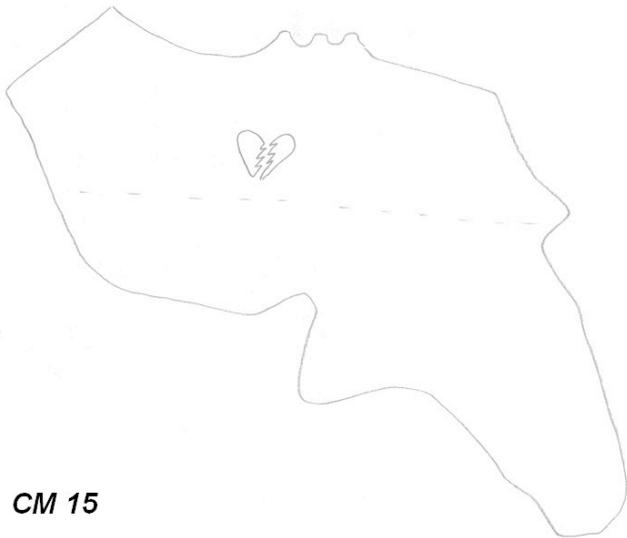
CM 19



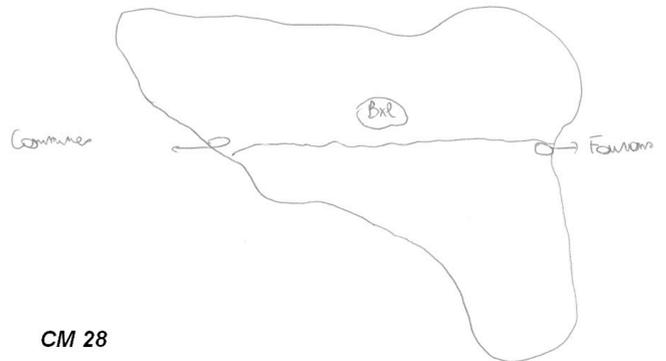
CM 8



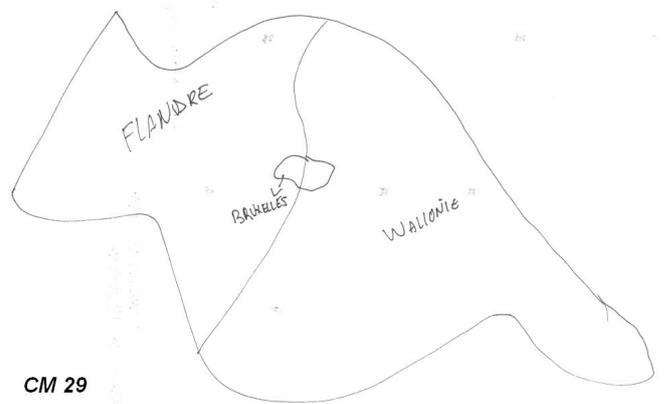
CM 25



CM 15



CM 28



CM 29

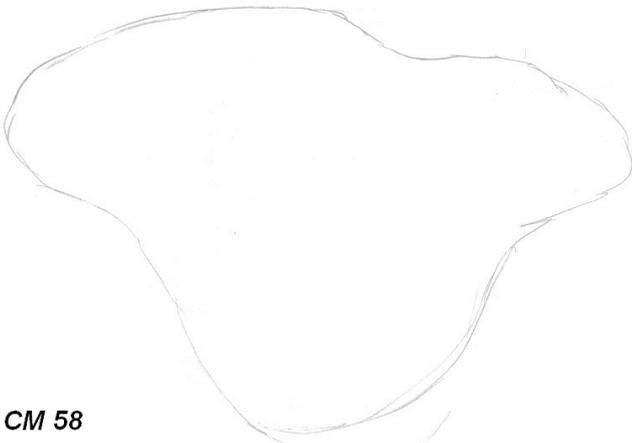
Belgique:



CM 37

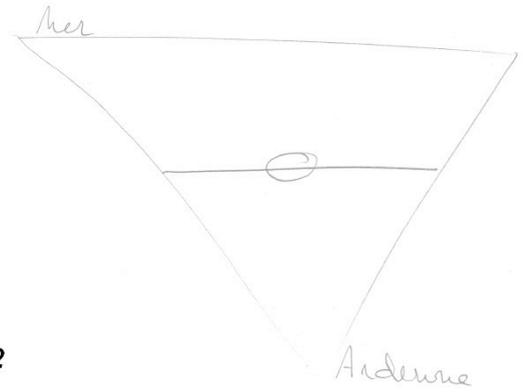


CM 50

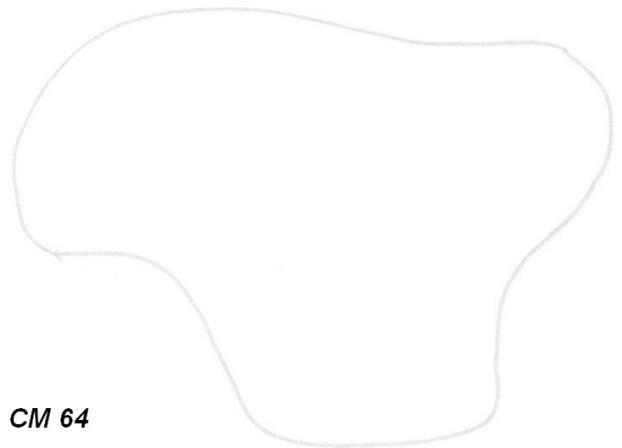


CM 58

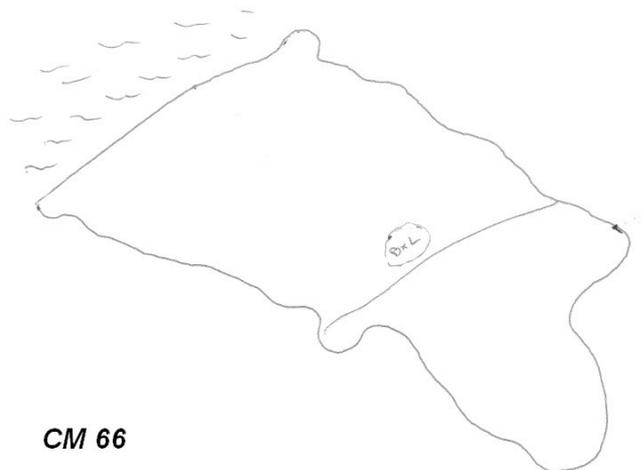
Belgique



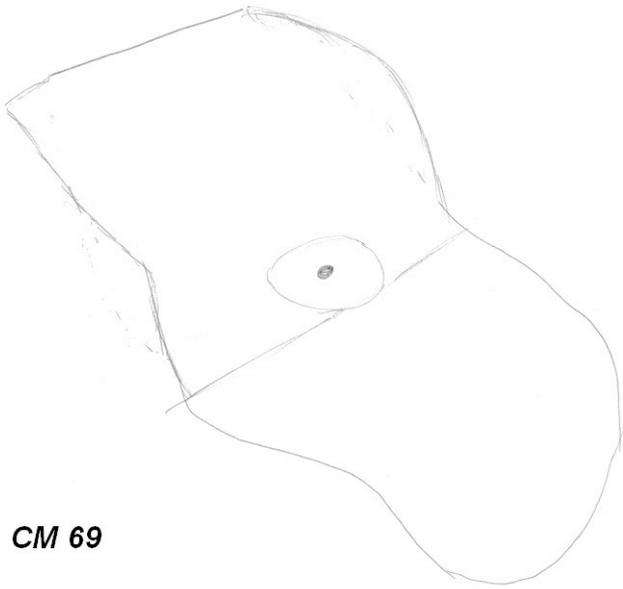
CM 62



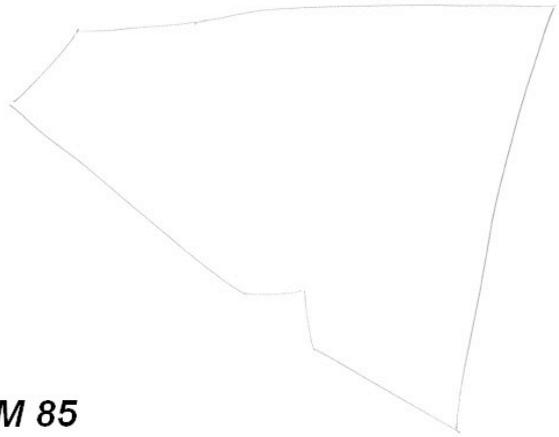
CM 64



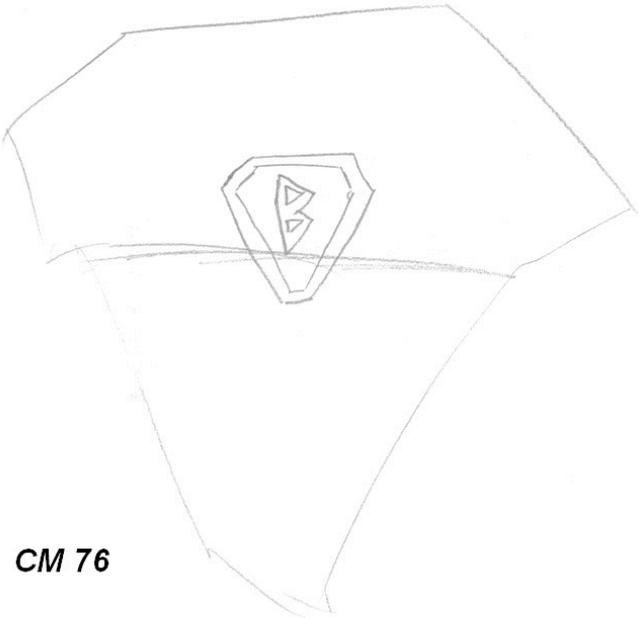
CM 66



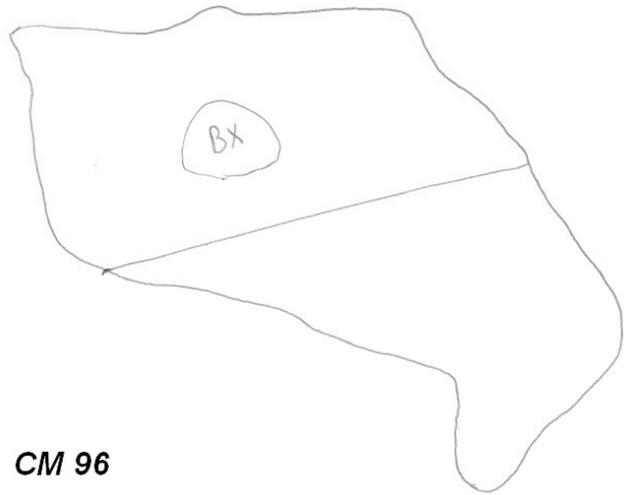
CM 69



CM 85



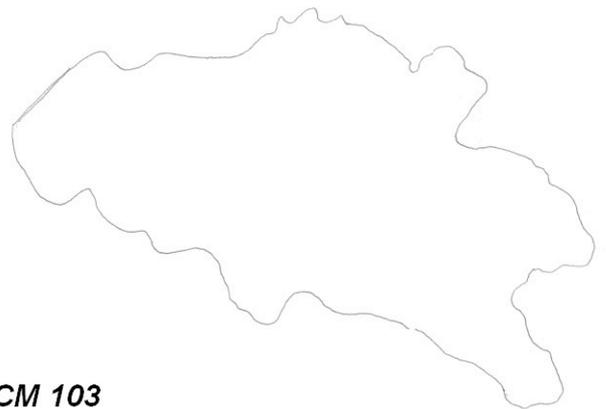
CM 76



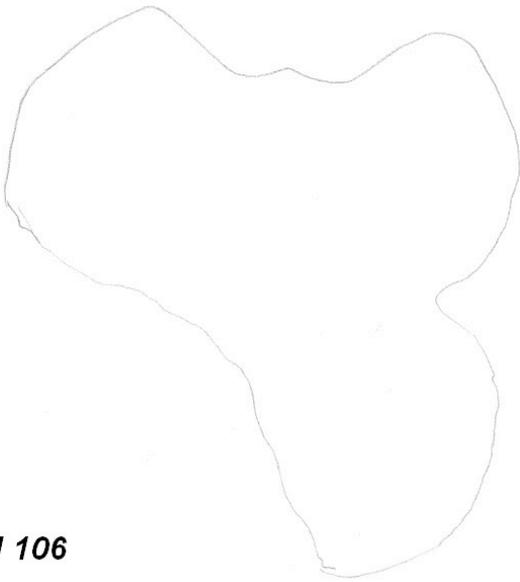
CM 96



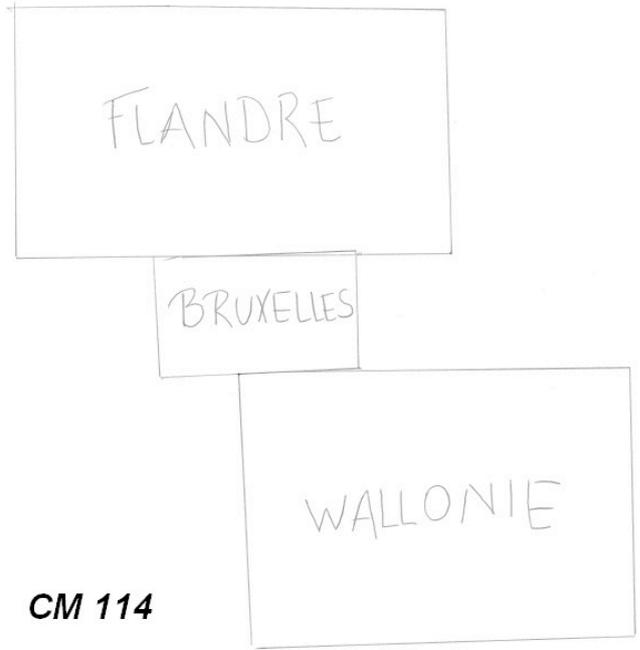
CM 82



CM 103



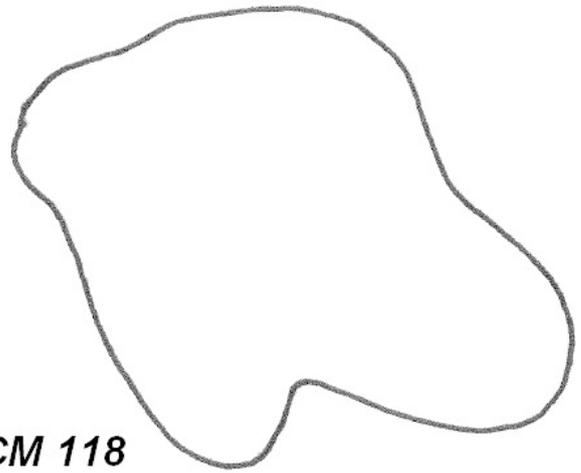
CM 106



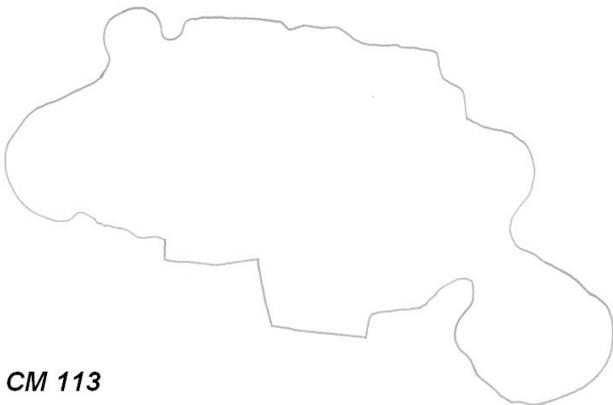
CM 114



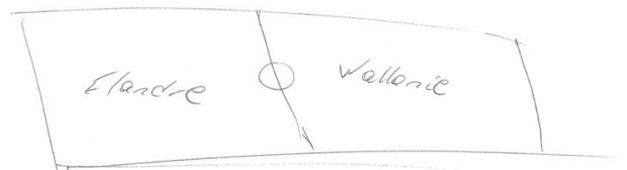
CM 111



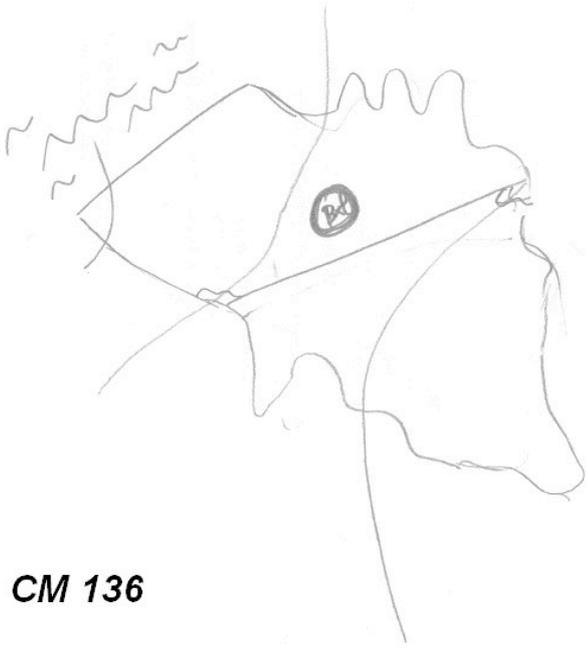
CM 118



CM 113

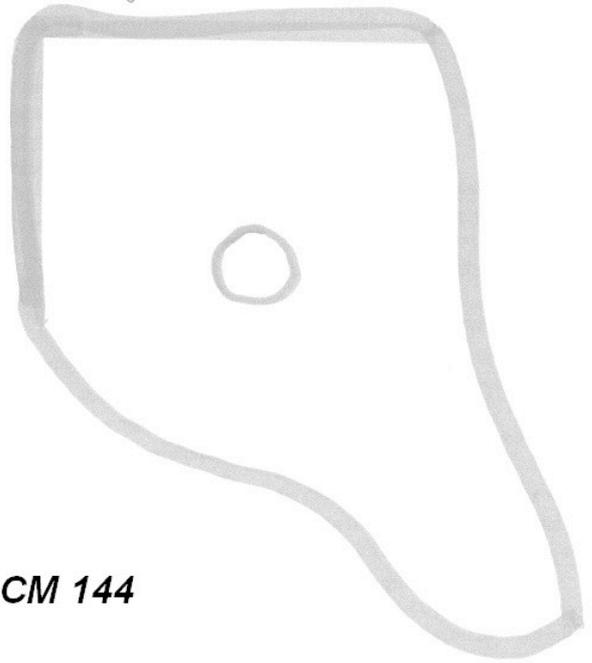


CM 124



CM 136

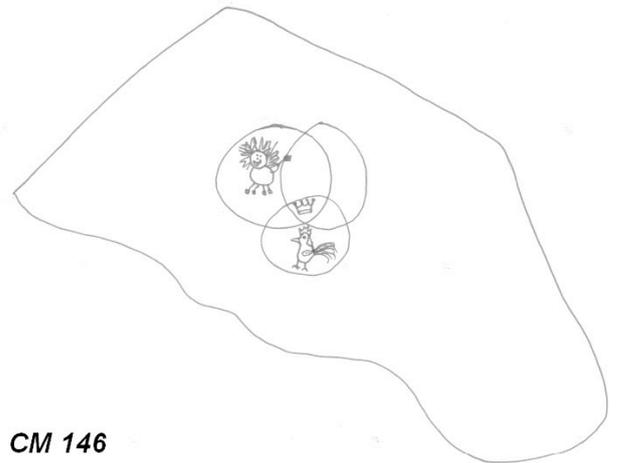
Belgique



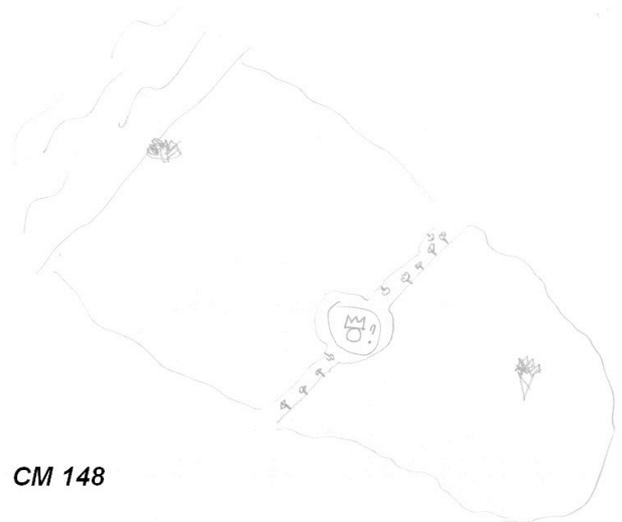
CM 144



CM 140



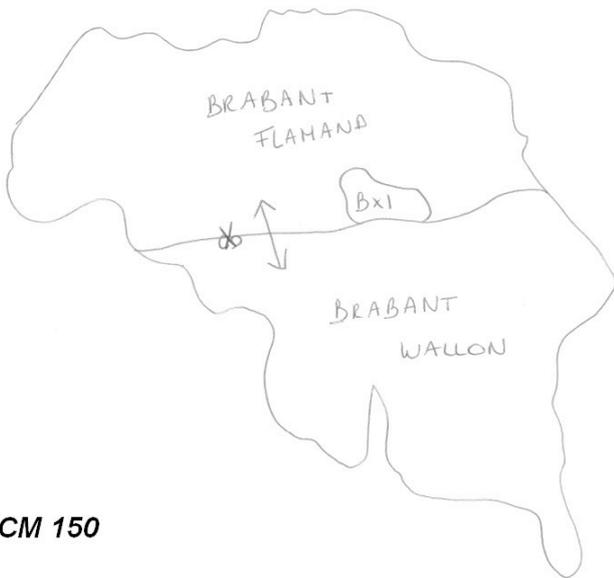
CM 146



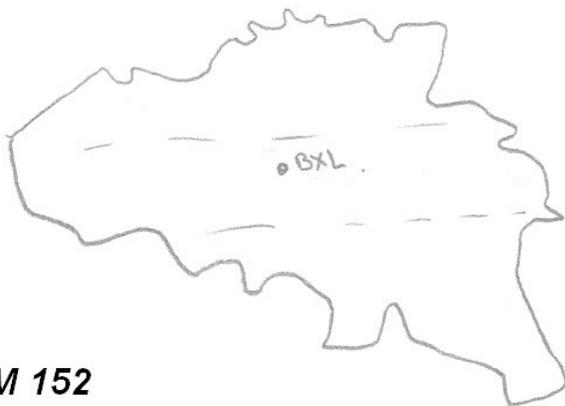
CM 148

Ceci est la Belgique.

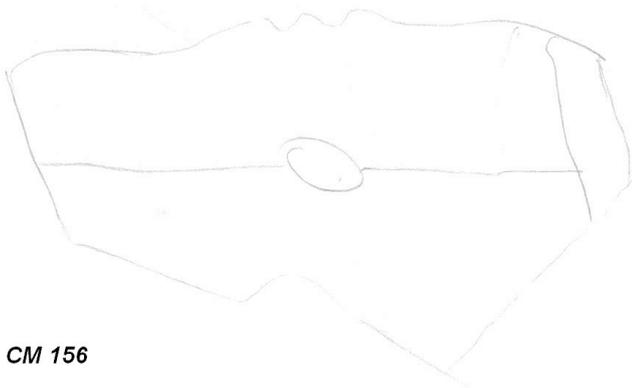
CM 149



CM 150

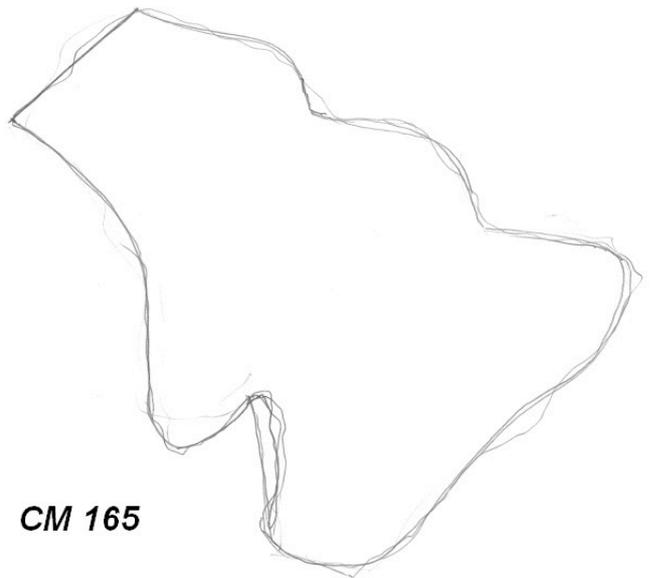
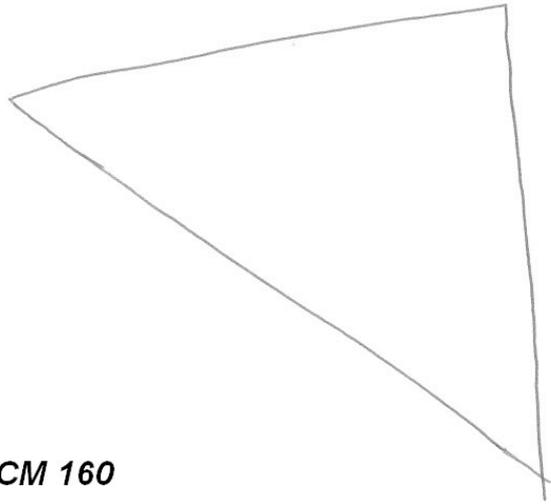


CM 152



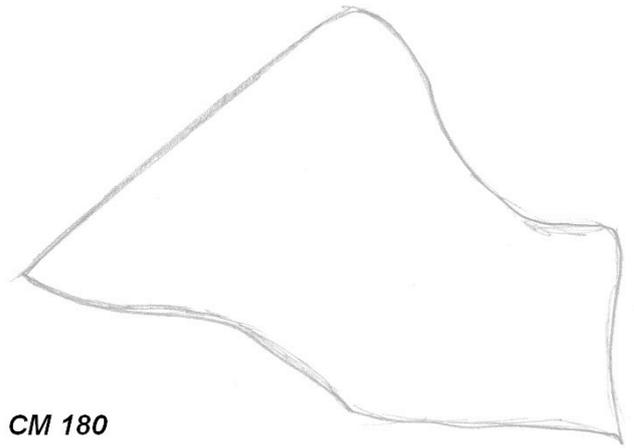
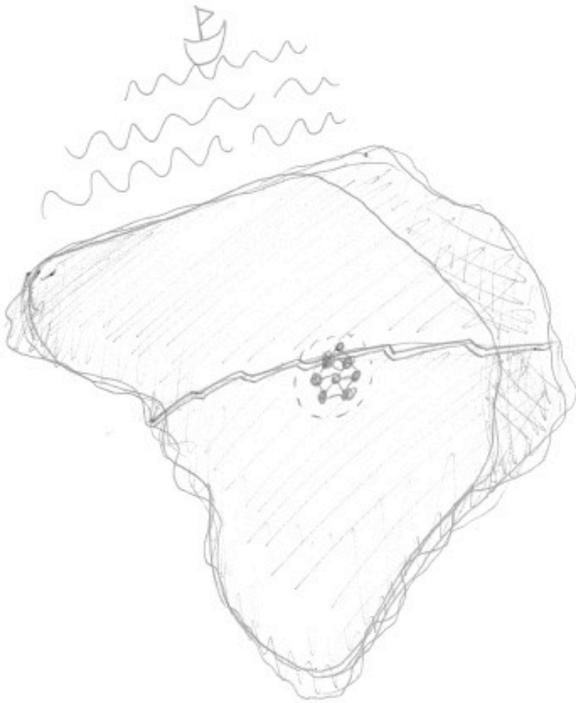
CM 156

CM 160

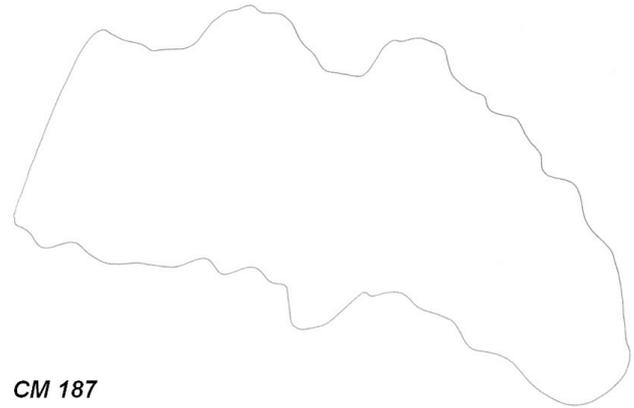


CM 165

NORD

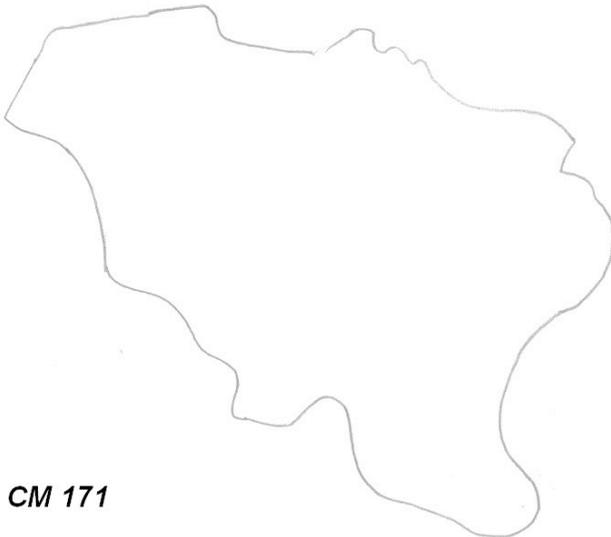


CM 180

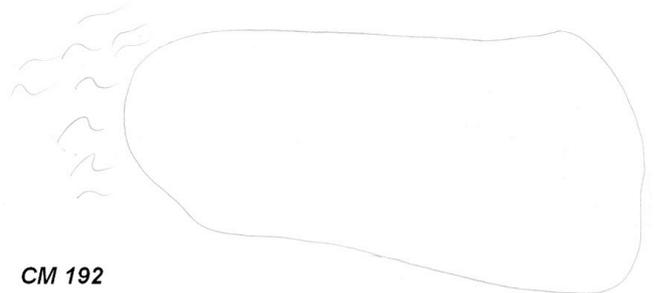


CM 187

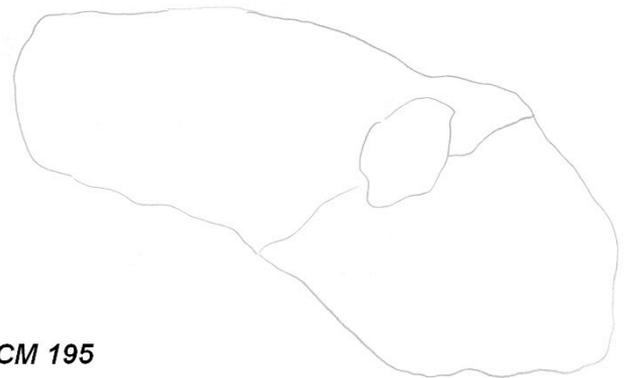
CM 169 SUD



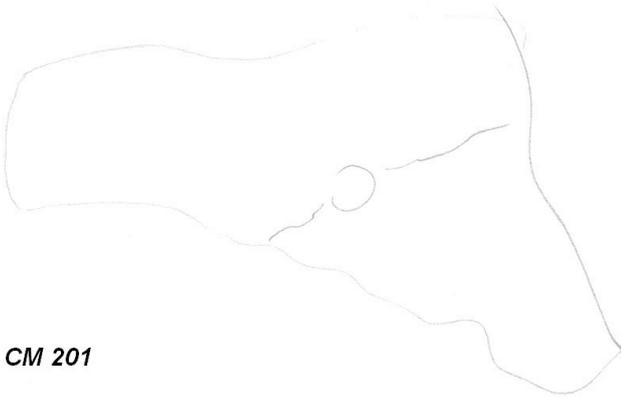
CM 171



CM 192



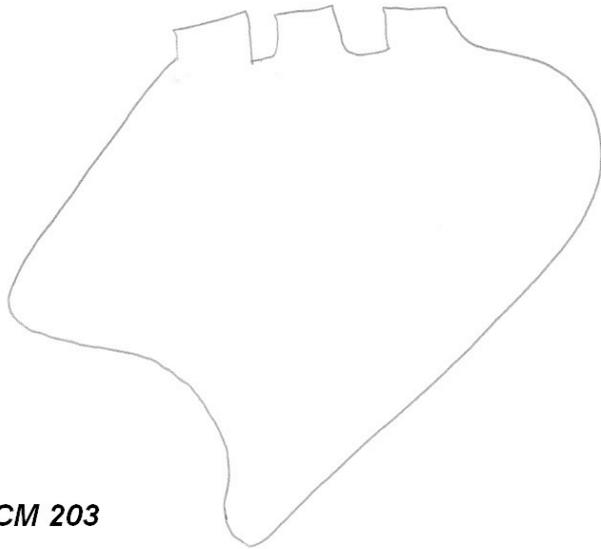
CM 195



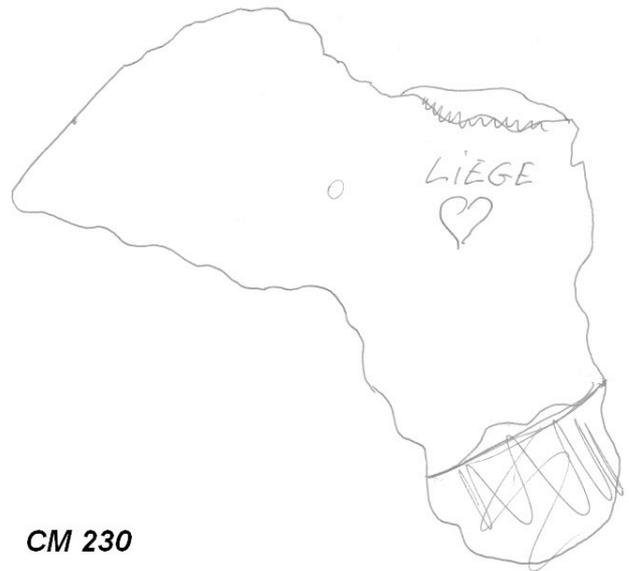
CM 201



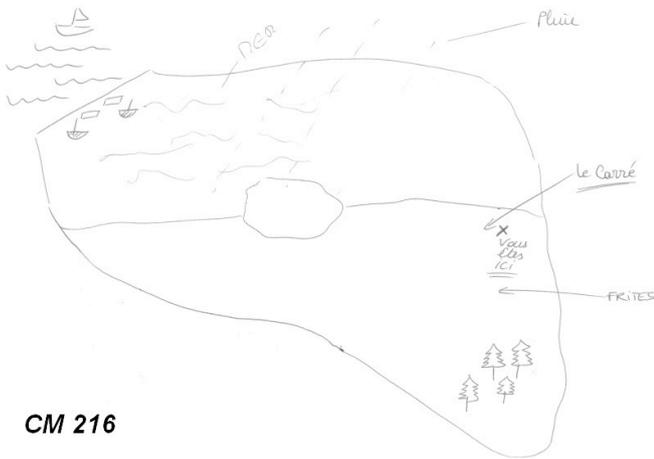
CM 222



CM 203

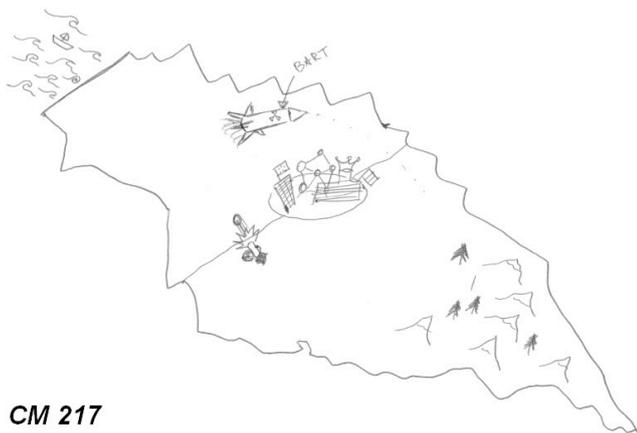


CM 230



CM 216

*



CM 217